

Appel à cotisation 2018

Paris, le 29 janvier 2018

Cher(e) collègue,

Les conséquences financières de la représentativité ont entraîné une baisse importante du financement syndical (environ 40 % pour la période 2017-2018).

La Fédération se recentre sur ses missions essentielles notamment la défense juridique dédiée aux problèmes individuels des adhérents et aux questions concernant les conventions collectives.

Le SYMHOSPRIV a besoin de vous pour assumer sa mission, tant par vos adhésions que par votre participation active à la vie du syndicat.

Nous souhaitons votre participation directe ou indirecte (pouvoir) pour
l'Assemblée Générale le 10 mars 2018 au siège de la Fédération.

Après une année 2017 sans modification du montant des cotisations, nous avons décidé d'augmenter ce montant de 3 euros, ce qui correspond à l'augmentation de la part que nous versons à l'UNMS. Les cotisations 2018 sont les suivantes :

- Temps plein 190 €
- Temps partiel 164 €
- Retraités 112 €
- Nouveaux adhérents 125 €

Les chèques doivent être

- libellés à l'ordre du SYMHOSPRIV CFE-CGC
- adressés à
SYMHOSPRIV CFE-CGC
39, rue Victor Massé - 75009 PARIS
www.symphospriv.org

L'adhésion au syndicat ouvre droit à un abattement fiscal de 66% de la cotisation, sous forme de crédit d'impôt. Cette réduction s'applique à l'impôt et non au revenu imposable.

Je vous remercie de votre participation et espère vous voir lors de la prochaine Assemblée Générale et vous adresse mes salutations confraternelles.

Dr Jean-Pierre BONNIOT
Trésorier

Bulletin d'adhésion : [cliquez ici](#)